

Protocole technique et sanitaire leçons de conduite voiture

- Tous les rendez-vous doivent être fixés au bureau de Beaupréau, Jallais ou St Macaire en mauges pour le début et la fin de la leçon ;
—
- Les leçons seront d'une durée minimum de 1h30 et maximum de 2h ;
—
- Le règlement des leçons de conduite se fera **toutes les 3 leçons**, vu le contexte actuel le moniteur se verra obligé de refuser les élèves qui ne seront pas à jour dans leur facture, de même que **l'auto-école ne pourra se permettre de différer les chèques** ;
—
- Pour les examens conduite le lieu de rendez-vous sera rue Descartes à Cholet ;
—
- Il n'est pas autorisé d'avoir plus d'un élève dans la voiture ;
—
- Pour les RVP, supervisé ou FFI un seul parent muni de son masque personnel sera autorisé à venir dans la voiture ;
—
- Pour les rendez-vous préalables les conseils aux accompagnateurs sont donnés dans la voiture et les documents envoyés par mail ;
—
- L'élève viendra à sa leçon muni de son masque, son stylo, son livret d'apprentissage ;
—
- le formateur aura à sa disposition un masque et des produits désinfectants ;
—
- L'élève remplira lui-même son livret en suivant les consignes de son formateur ;
—
- Les règlements seront déposés dans une pochette, l'élève remplira lui-même son reçu. La pochette sera déposée tous les jours au bureau avec la feuille de journée ;
—
- au début de chaque leçon l'élève se lavera les mains au gel hydro-alcoolique ou au savon ;
—

- au début de chaque leçon le formateur désinfectera avec le produit mis à sa disposition : poignée de porte intérieure extérieure, volant, comodors, essuie-glaces et clignotants, bouton du tableau de bord, levier de vitesse, frein à main, ; clefs de voiture, réglage siège et dossier, appui-tête, rétroviseur intérieur et ceinture déroulée ;

- au début de chaque leçon le formateur ouvre fenêtres, portes et coffre pendant 5 minutes ;

- au début de chaque leçon l'élève signera la fiche de constat de désinfection ;

- Avant de sortir du véhicule l'élève laissera la ceinture attachée ;

- pour le formateur, dès que possible aérer le véhicule ouvrir portes et coffre ;

- L'utilisation de la climatisation n'est pas souhaitable, il est préférable d'ouvrir les fenêtres ;

- Le nettoyage complet intérieur et extérieur de la voiture est à faire une fois par semaine ;

- Ce protocole est mis en place à partir du Lundi 11 Mai et pour une durée indéterminée mais temporaire

Rappel des gestes barrières à adopter



- Lavez-vous très **régulièrement** les mains



- Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le



- Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans **un mouchoir**



- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Protocole technique et sanitaire leçons code

Par mesure d'équité pour tous les élèves et en raison de la capacité limitée du nombre de candidat par salle de code il a été mis en place les mesures suivantes :

A partir du 11 Mai et pour une durée indéterminée mais temporaire les élèves doivent se laver les mains au savon ou au gel avant et après chaque séance, ils doivent venir avec **leur masque, leur cahier et leur crayon**

- afin de respecter les gestes barrières merci d'attendre que l'élève précédent soit installé avant d'entrer dans la salle et inversement pour la sortie

Bureau de Jallais :

- Leçon de code : sur réservation uniquement et dans la limite de 10 personnes

Vendredi : de 14h - 15h30 (2 séries) // 16h – 17h30

Samedi : 10h30 - 12h (2 séries)

Bureau de St Macaire

Leçon de code : sur réservation uniquement et dans la limite de 13 personnes

Lundi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Natacha

Mardi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Maylis

Mercredi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Maylis

Vendredi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Maylis

18h30 – 20h (réservé en priorité à ceux qui travaillent) moniteur

Samedi : 8h – 9h30 (réservé en priorité à ceux qui travaillent) moniteur

Bureau de Beaupréau

Leçon de code : sur réservation uniquement et dans la limite de 12 personnes

Mardi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Natacha

Mercredi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Natacha

Jeudi : 14h – 15h30 // 16h – 17h30 Maylis

Samedi : 11h - 12h30 Moniteur (réservé en priorité à ceux qui travaillent)

Désinfection des boitiers et des locaux après chaque séance

Protocole technique et sanitaire RVP

- Pour les rendez-vous pédagogique en salle :
- l'élève doit venir avec un seul accompagnateur
 - afin de respecter les gestes barrières merci d'attendre que la famille précédente soit installée avant d'entrer dans la salle et inversement pour la sortie
 - l'élève et son accompagnateur doivent venir chacun avec un masque, le livret d'apprentissage et un stylo. Ils se laveront les mains au gel ou au savon avant et après le rendez-vous ;
 - le formateur aura un masque ou une visière ;

Protocole technique et sanitaire 2 roues

- Pour toutes les séances, lavage de mains au gel ou au savon avant et après le cours ;
- apporter un masque et un stylo en plus du matériel obligatoire ;
- l'élève doit venir avec un seul accompagnateur pour la partie en salle ;
- l'élève respectera dans la salle une distance d'un mètre entre lui et les autres ;

Protocole technique et sanitaire accueil de la clientèle dans les bureaux

A partir du 11 Mai et pour une durée indéterminée mais temporaire
L'accueil au public se fera uniquement l'après-midi aux heures et jours suivants : (l'accueil téléphonique se fera aussi le matin) ;

- afin de respecter les gestes barrières merci d'attendre à l'extérieur nous viendrons vous chercher une ou 2 personnes à la fois ;
- Etre muni d'un masque et d'un stylo ;
- Du gel est à disposition dans chaque bureau ;
- l'envoi de documents par mail sera privilégié et fortement conseillé ;

Bureau de Beaupréau : Mardi 13h30 / 18h30 - Mercredi 13h30 / 18h30
Jeudi 13h30 / 18h30 - Samedi 8h / 13h

Bureau de St Macaire : Lundi 13h30 / 18h30 - Mardi 13h30 / 18h30
Mercredi 13h30 / 18h30 - Vendredi 13h30 / 18h30

Bureau de Jallais : Vendredi 13h30 / 18h30 - Samedi 9h / 12h

Protocole technique et sanitaire pour le simulateur de conduite

- avant chaque séance le simulateur sera nettoyé et désinfecté ;
- l'élève attendra que la personne précédente soit partie avant d'entrer dans le bureau ;

Protocole à adopter en cas de suspicion d'infection au covid 19

- Si des symptômes de COVID-19 apparaissent chez un élève ou un adulte :
 - la personne est isolée dans une salle ;
 - il lui est rappelé de tousser ou d'éternuer dans son coude ;
- les parents sont contactés par téléphone pour venir chercher leur enfant (s'il s'agit d'un élève), s'il s'agit d'un formateur il doit rentrer chez lui Et en informer son employeur ;
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou signes d'étouffement, et au moindre doute, l'auto-école contacte le SAMU (15).

Signature des gérants



